

**NOTRE  
LITTORAL  
DEMAIN**  
CÔTE EST COTENTIN



# Projet de stratégie locale de gestion durable de la Côte Est Cotentin

**Séminaire de restitution du projet  
«*Notre littoral demain ?* »**

**10 janvier 2020 - Sainte-Marie-du-Mont**

Clément NALIN, PNR des Marais du Cotentin et du Bessin

## Introduction

> Visionnage du film de présentation de la démarche

CONTINUONS D'AGIR ENSEMBLE  
POUR NOTRE **AVENIR !**



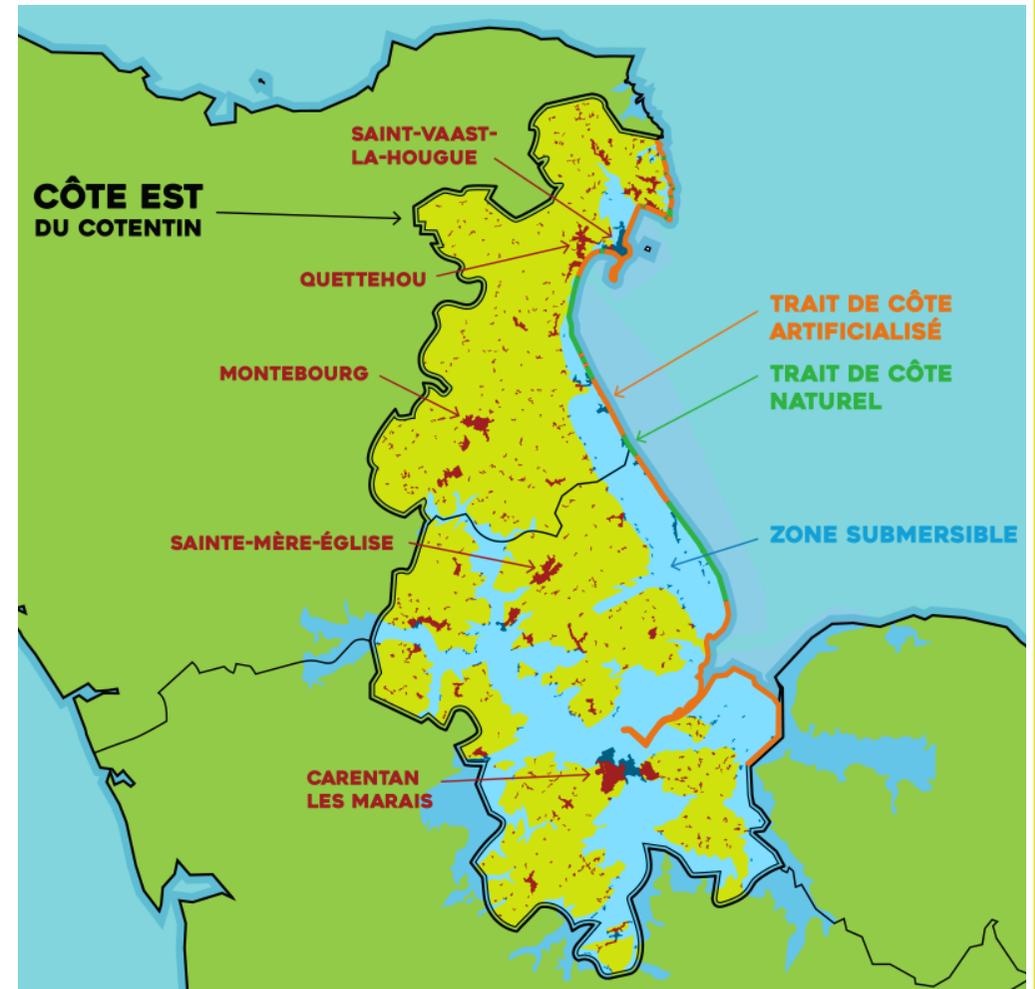
03:32

03:50

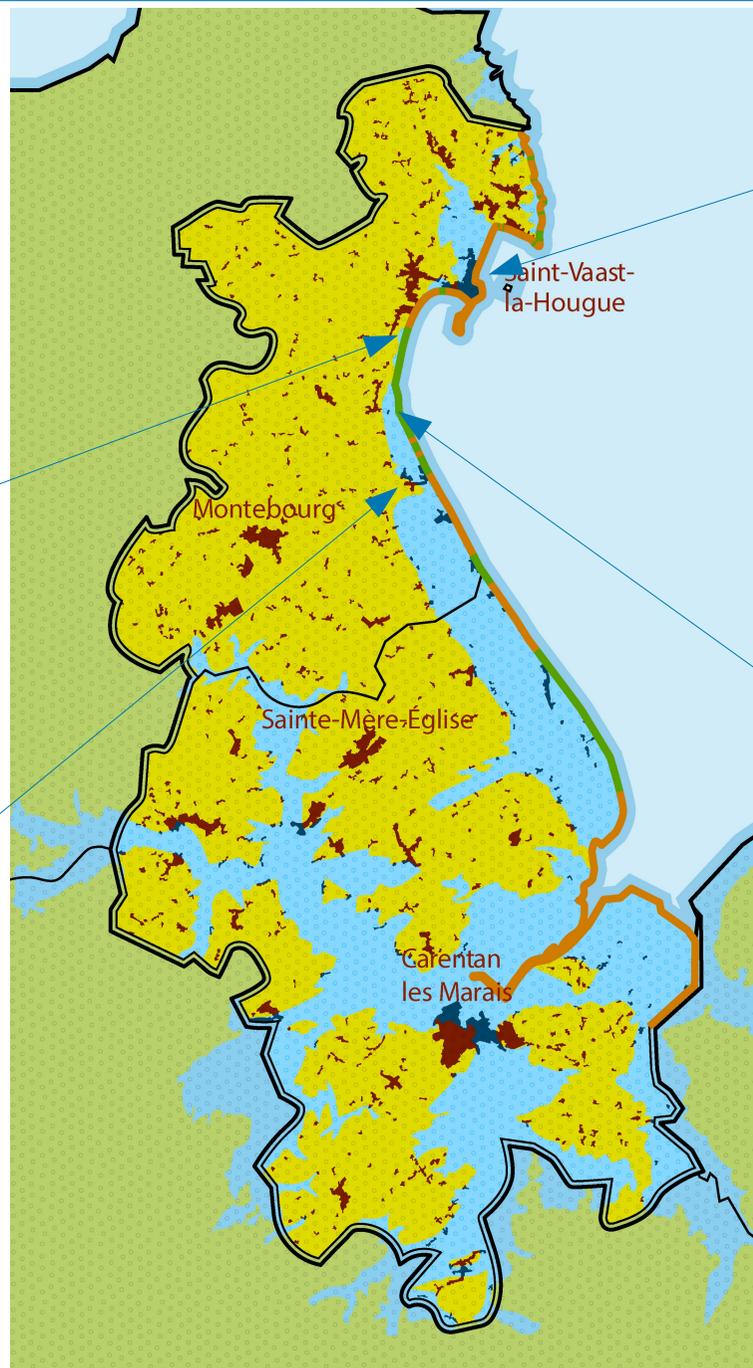


# La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique

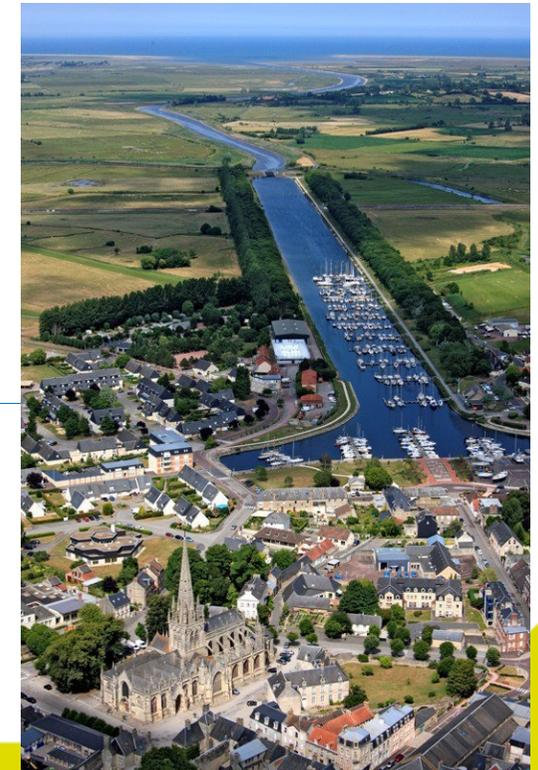
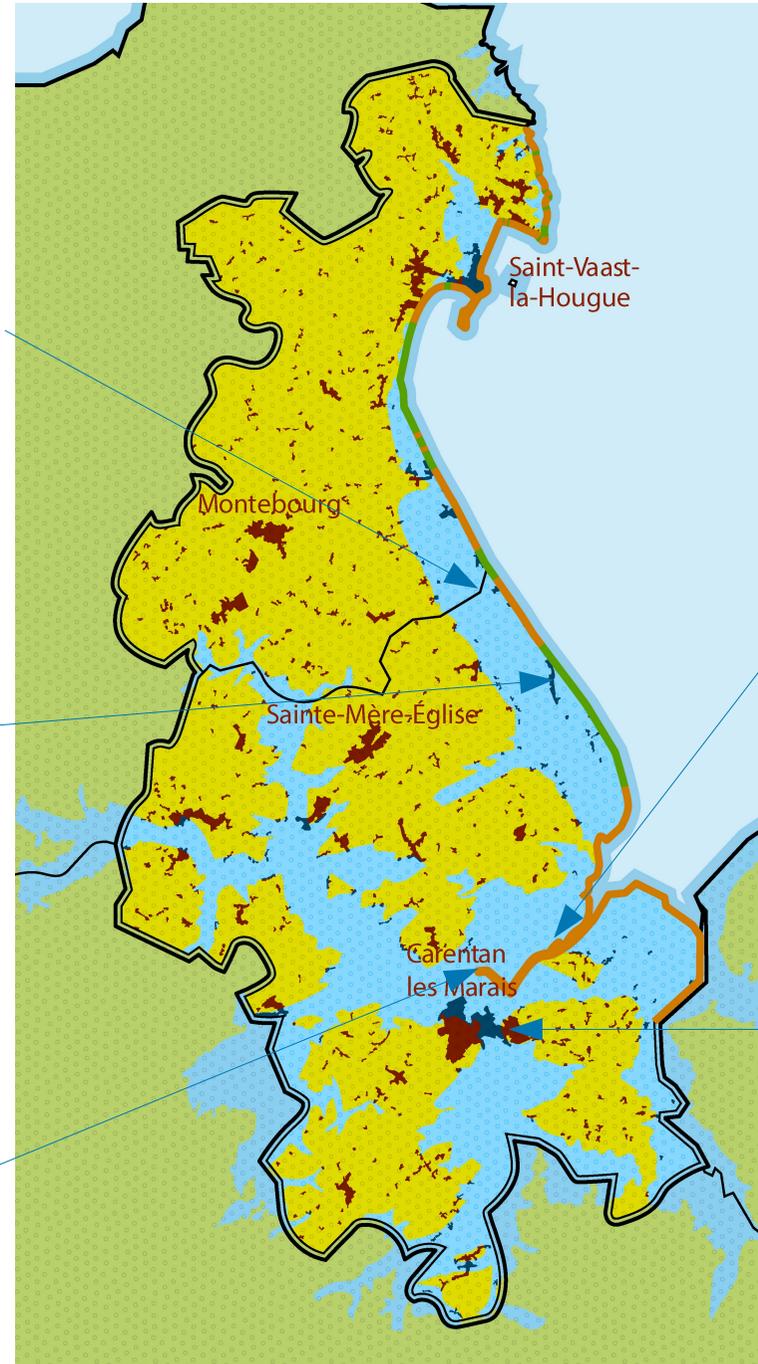
- ✓ **19000 ha de surfaces agricoles exposés aux risques littoraux dont 17000 ha de marais déjà sous l'actuel niveau de la mer** (jusqu'à 2m)
- ✓ **Un trait de côte largement endigué** (historique de poldérisation et lutte contre l'érosion) mais **des ouvrages sous-dimensionnés** pour faire face à l'élévation du niveau marin
- ✓ **Des cordons dunaires souvent sensibles à l'érosion** (Utah Beach)
- ✓ **Une urbanisation en front de mer et des zones basses littorales avec 2 secteurs à forts enjeux** : Saint-Vaast-la-Hougue et Carentan



# La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique



# La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique



# La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique

## La Côte Est du Cotentin, sans anticipation et en cas de tempête

INONDATION PAR DÉBOREMENT  
DE COURS D'EAU ET RUISSELLEMENT

REMONTÉE DE NAPPE  
ET SALINISATION

ÉROSION DU  
CORDON DUNAIRE

RUPTURE DU  
CORDON DUNAIRE

RUINE DE L'ENROCHEMENT  
+ SUBMERSION

RUPTURE  
DE DIGUE

FRANCHISSEMENT DE DIGUE  
PAR PAQUETS DE MER

FRANCHISSEMENT DE DIGUE  
PAR DÉBOREMENT

# La côte Est du Cotentin : un territoire vulnérable au changement climatique

Pour « l'évènement de référence 2100 », à savoir une tempête centennale (évènement ayant 1 probabilité sur 100 de se produire chaque année) intégrant une hausse de 1m due au réchauffement climatique (soit des niveaux de 5,6 à 5,8 m IGN69 selon les secteurs), les enjeux exposés situés en zone submersible concernent :

**7 200 HABITANTS,**  
soit 18 % des 39 800 habitants du territoire  
(INSEE 2016)

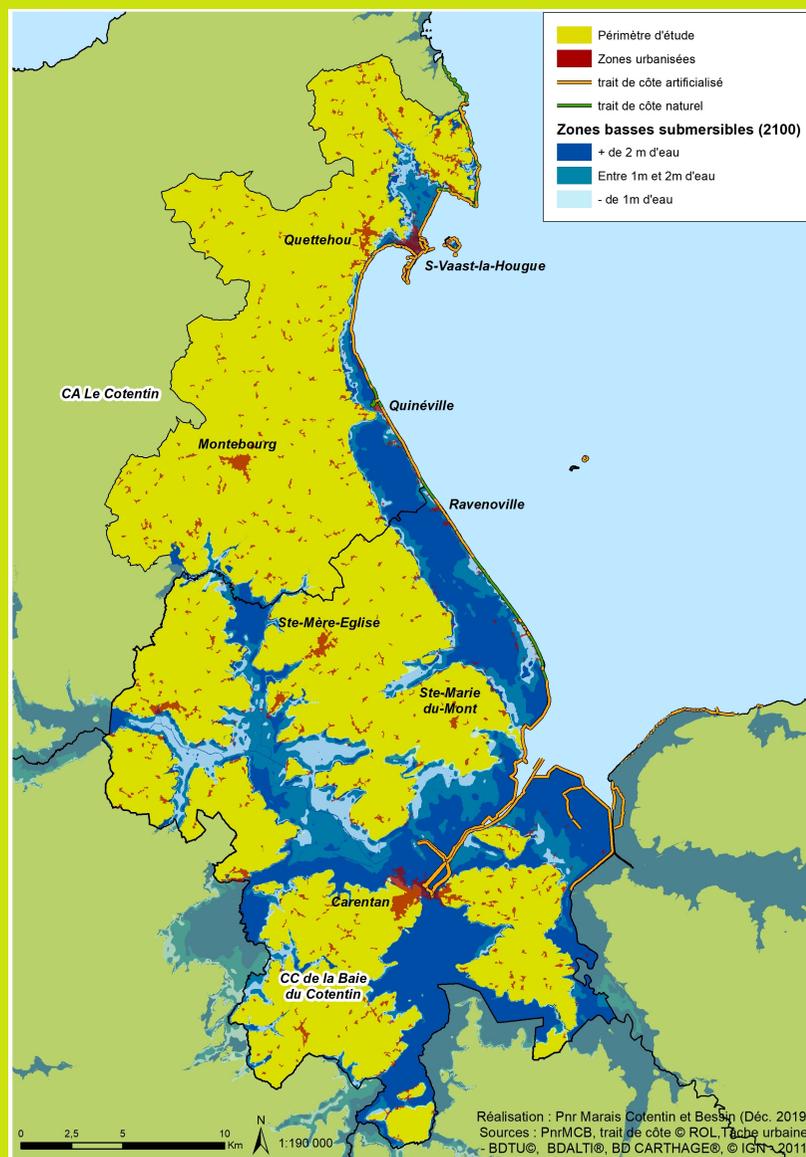
Les communes les plus exposées sont :

- 📍 Saint-Vaast-la-Hougue: 1 900 habitants (100 % de la population)
- 📍 Carentan : 1 800 habitants
- 📍 Picauville : 490 habitants
- 📍 Saint-Hilaire-Petitville : 330 habitants
- 📍 Réville : 250 habitants
- 📍 Saint-Marcouf : 240 habitants.

**5 400 LOGEMENTS,**  
soit 24 % des logements  
sur le périmètre d'étude  
(y compris les résidences secondaires)

En nombre de logements,  
les communes les plus exposées sont :

- 📍 Saint-Vaast-la-Hougue : 1 600 logements
- 📍 Carentan : 1 180 logements
- 📍 Saint-Marcouf : 290 logements
- 📍 Picauville : 270 logements
- 📍 Ravenoville : 250 logements
- 📍 Quinéville : 230 logements
- 📍 Réville : 193 logements



Plus de **1 000 ENTREPRISES**  
et près de **3 700 EMPLOIS,**  
soit 25 % des entreprises  
sur le périmètre d'étude.

Les communes les plus exposées sont :

- 📍 Carentan-les-Marais : 393 entreprises et 1 821 emplois
- 📍 Saint-Vaast-la-Hougue : 418 entreprises et 1 096 emplois
- 📍 Sainte-Marie-du-Mont : 71 entreprises

**19 000 HECTARES**  
de surfaces agricoles utiles (SAU)  
sur les plus de 53 000 hectares  
que compte le territoire,  
soit environ 36 % de la SAU.

Les prairies permanentes et temporaires  
représentent à elles seules 93 %  
de la SAU exposée.

- ✓ Valeur des biens exposés > 1,2 Milliards €
  - Logements = 884 millions €
  - Entreprises = 256 millions €
  - Agriculture = 134 millions €
- ✓ Coût dommages (submersion) = 0,3 Milliards€

# « Notre littoral demain ? Côte Est Cotentin » : une démarche innovante pour élaborer une stratégie de gestion durable du littoral

✓ **Méthode :** Ateliers associant élus, habitants, acteurs économiques et usagers pour élaborer collectivement une stratégie de gestion durable du littoral

✓ **Objectifs :**

- Disposer d'une **vision partagée du devenir du littoral de la cellule hydro-sédimentaire « Est Cotentin »** (Réville à Les Veys)
- **Anticiper les changements** en repensant l'aménagement et le développement des espaces littoraux et rétro-littoraux à **court, moyen et long terme**, pour s'adapter aux risques

✓ **Finalité = Outil d'aide à la décision pour repenser les politiques d'aménagement et d'urbanisme du territoire** (SCOT, PLUi)

✓ **Maîtres d'ouvrage :**



✓ **Financeurs :**



✓ **Partenaire :**  
(ingénierie de projet)

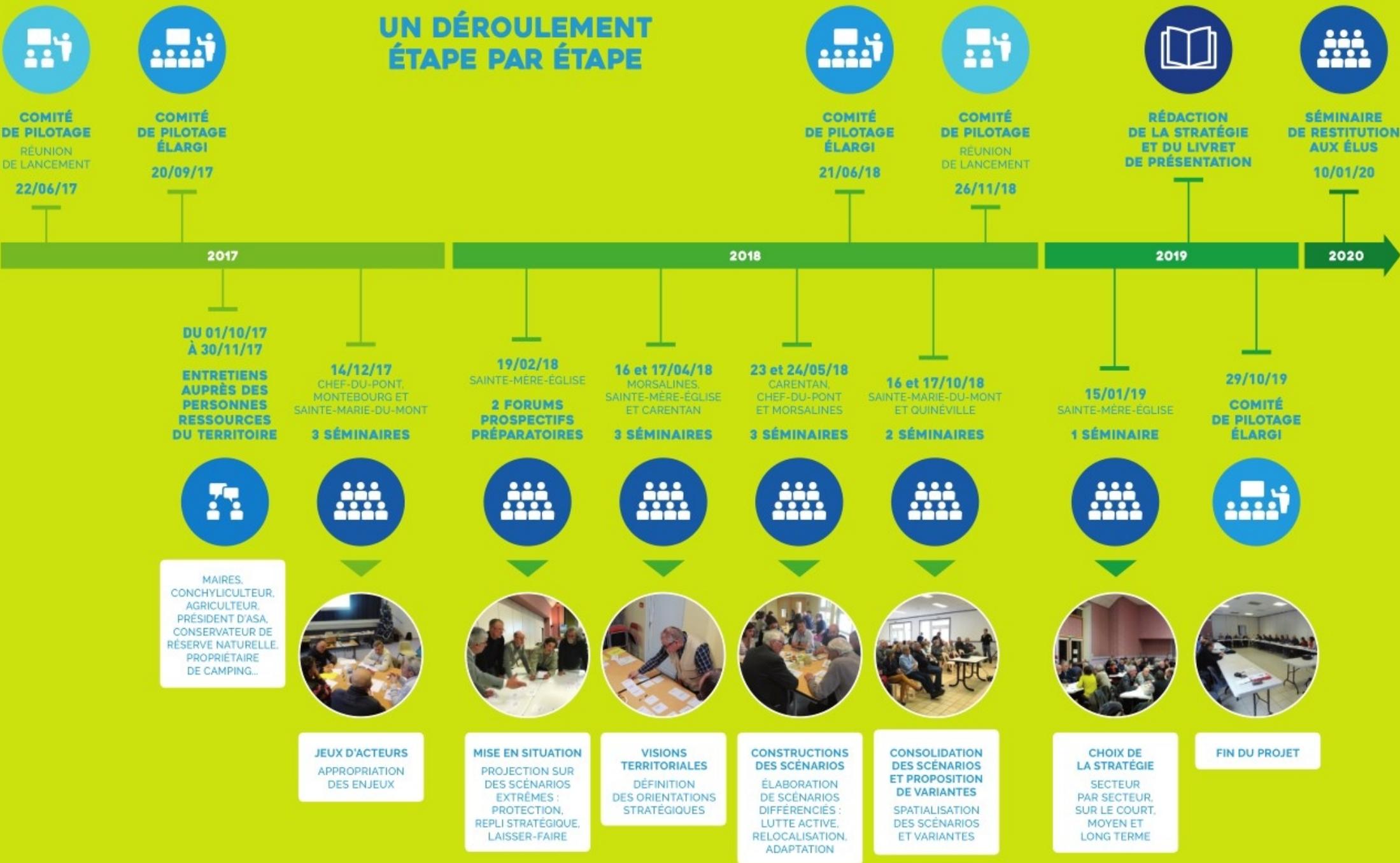


✓ **Prestataires :**



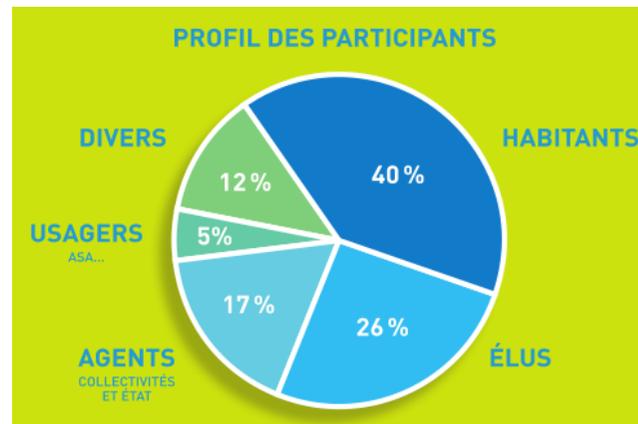
# Déroulement du projet

## UN DÉROULEMENT ÉTAPE PAR ÉTAPE



# Déroulement du projet et bilan de la participation

- ✓ **Une vraie réussite avec 250 personnes qui ont apporté leur contribution à au moins un des 6 ateliers** (certains déclinés sur 3 lieux différents) >> **dont 65 élus**
- ✓ **Un total de 618 participants sur les 6 ateliers**



## QUEL DÉROULEMENT ?

Dans le cadre de cette démarche concertée, l'élaboration du projet de stratégie de gestion durable de la bande côtière a suivi les étapes suivantes :

- **ÉTAPE 1**  
**DIAGNOSTIC DE TERRITOIRE PARTAGÉ :**  
compréhension du fonctionnement du littoral, définition des aléas, analyse des ouvrages et politiques de prévention des risques, identification des enjeux locaux, analyse des jeux d'acteurs et de la sensibilité du territoire
- **ÉTAPE 2**  
**CO-CONSTRUCTION DES SCÉNARIOS**  
définition d'objectifs territoriaux, élaboration de scénarios de gestion possible et comparaison à l'aide d'analyses coûts/bénéfices (ACB) et d'analyses multicritères (AMC), afin de déterminer les modes de gestion les plus adaptés au territoire
- **ÉTAPE 3**  
**PARTAGE ET FORMALISATION DE LA STRATÉGIE DE GESTION DE LA BANDE CÔTIÈRE :**
  - Choix des modes de gestion de référence, secteur géographique par secteur géographique,
  - Production d'un programme d'actions pour la coordination de toutes les actions de gestion sur le court-moyen terme et le long terme
- **ÉTAPE 4**  
**MISE EN ŒUVRE DE LA STRATÉGIE**

# Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

## ✓ Modes de gestion :

- **Evolution libre / Laisser faire**



Aucun mode de gestion envisagé et aucune intervention anthropique

- **Evolution naturelle surveillée**



Laisser évoluer naturellement littoral mais surveillance pour anticiper un changement de mode de gestion

- **Accompagnement des processus naturels et/ou entretien**



Intervention limitée et réversible sur stock sédimentaire et gestion hydraulique

- **Lutte active**



Protection par des interventions humaines massives en fixant évolution trait de côte par solutions douces ou dures

- **Adaptation (réduction de la vulnérabilité)**



Conception/rénovation de bâtiments résilients et aménagements (risques et travaux de réparation réduits si submersion) et évolution d'activités

- **Adaptation (relocalisation)**



Repli stratégique par anticipation, à l'abri des risques

## ✓ Temporalités pour construire les scénarios

### 3 échelles de temps prises en compte en ateliers :

- **Court terme : 2020-2040**
- **Moyen terme : 2040-2060**
- **Long terme : 2060-2100**

### ✓ Mais 2 temporalités finalement retenus pour les scénarios

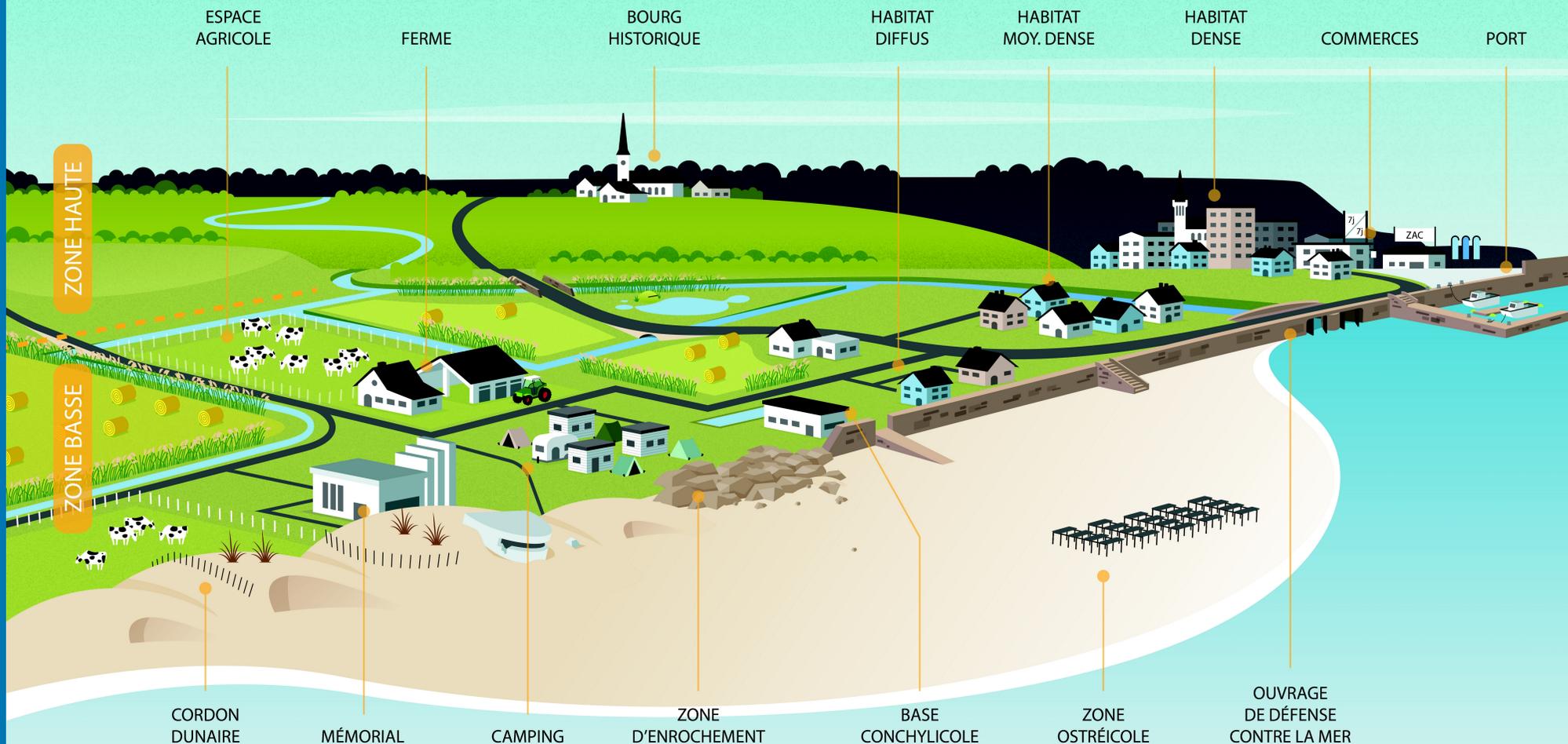
- **Un scénario unique pour le court/moyen terme (2020-2060)**
- **2 scénarios différents envisagés pour le long terme (2060-2100)**



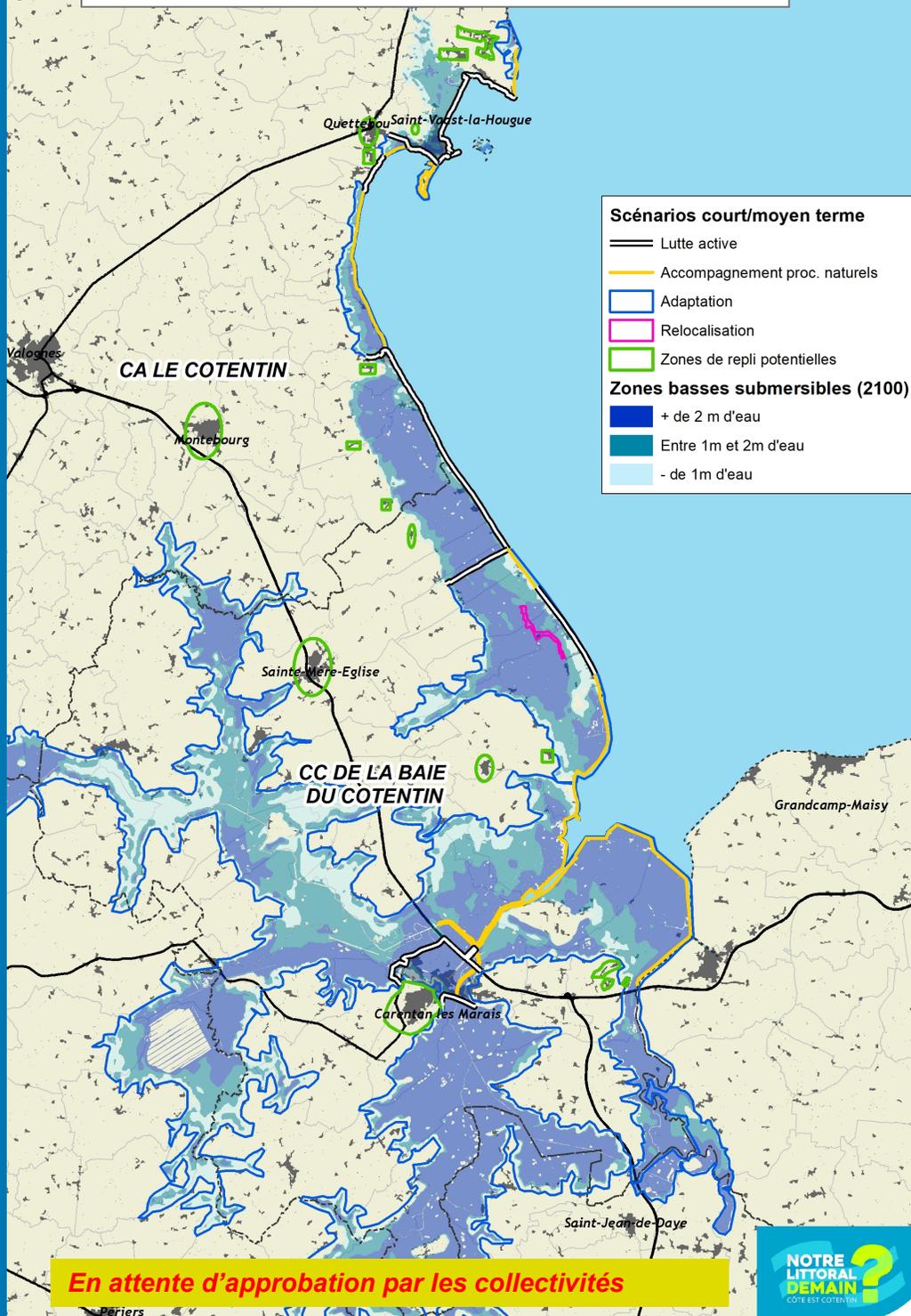
# Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

## ✓ Principaux types d'espace :

### La Côte Est du Cotentin, aujourd'hui



## Stratégie de gestion durable du littoral de la Côte Est : Scénario court-moyen terme (2020-2060)



## Scénario unique de gestion à court-moyen terme (2020/2060)

- **Lutte active** pour protéger habitat dense et moyennement dense, ports et équipements publics (≈65 millions €)
  - Réville-St Vaast-Morsalines (digues)
  - Quinéville-Ravenoville (digues + possible recharge sable)
  - Carentan (digues + gestion hydraulique)
  - Cas particulier d'**Utah Beach** : recharge de plage (avant relocalisation progressive)
- **Politique de recomposition spatiale** : (≈95 millions €)
  - **Adaptation / Réduction de vulnérabilité** pour l'habitat diffus, les espaces agricoles, zones de loisirs, activités économiques liés à la mer
  - **Relocalisation** pour habitats diffus si hauteur d'eau pour niveau centennal > 2m
  - **Accompagnement des processus** sur espaces naturels (plages, dunes) + **entretien** digues de polders et ouvrages hydrauliques

**Coût stratégie court-moyen terme = 179 millions€**  
(dont 0,47 millions €/an d'entretien global)

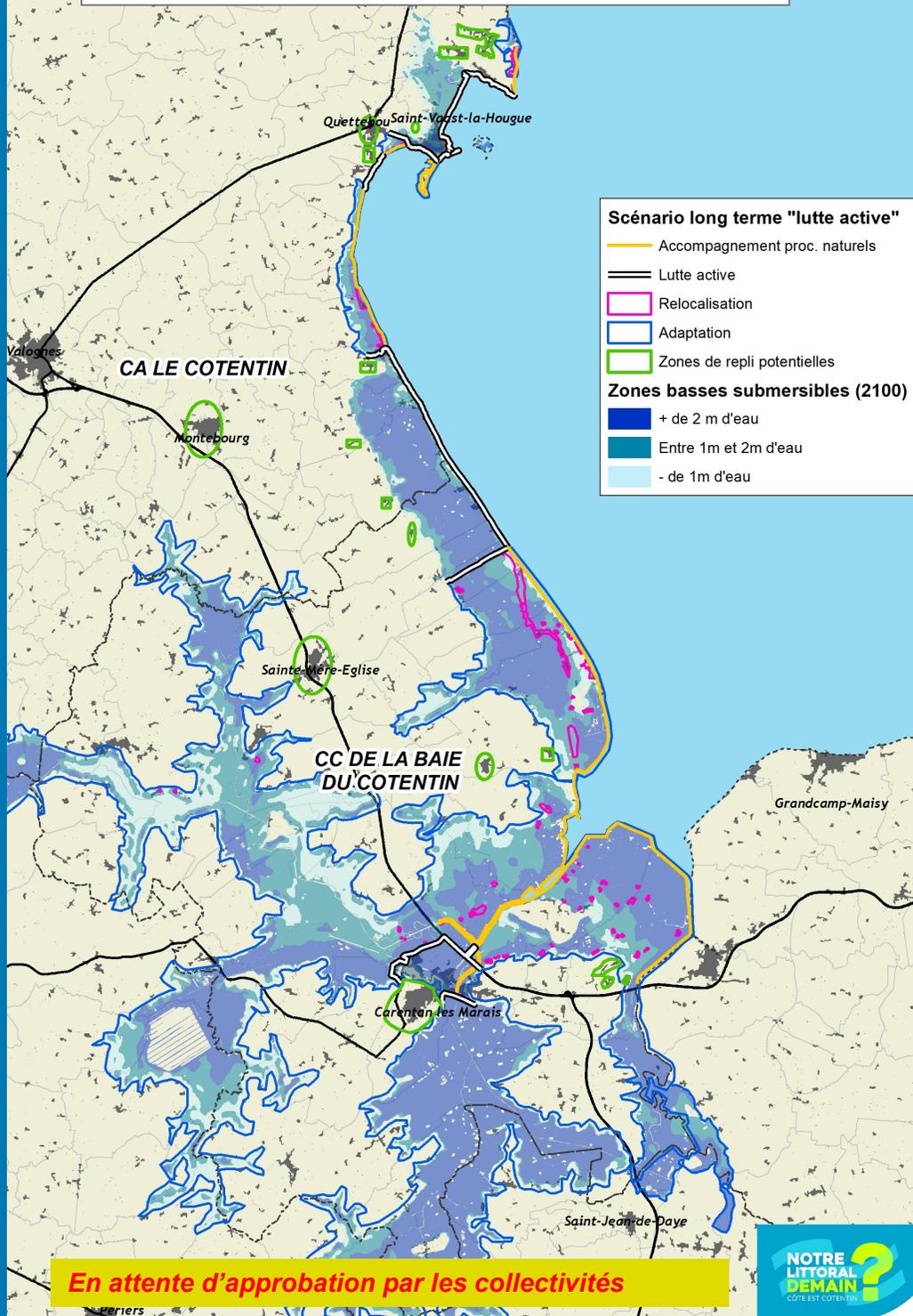
# Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

✓ Modes de gestion « illustrés » pour le scénario court-moyen terme (2020-2060) :

La Côte Est du Cotentin en 2060 ?



Stratégie de gestion durable du littoral de la Côte Est :  
Scénario long terme "lutte active" (2060-2100)



En attente d'approbation par les collectivités



## Scénario n°1 de gestion à long terme (2060-2100) avec poursuite de la « lutte active »

- **Poursuite de la logique de lutte active** sur les zones d'habitat dense (St Vaast/Carentan) et moyennement dense (Réville, Saint-Vaast, Morsalines, Quinéville-Ravenoville)
- **Politique de recomposition spatiale : poursuite de « l'Adaptation - Relocalisation - Accompagnement »** sur les secteurs concernés :
  - **Adaptation / Réduction de vulnérabilité** pour l'habitat diffus, les espaces agricoles, zones de loisirs, activités économiques liés à la mer
  - **Relocalisation** pour habitats diffus si hauteur d'eau pour niveau centennal **> 1m**
  - **Accompagnement des processus** sur espaces naturels (plages, dunes) + **entretien** digues de polders et ouvrages hydrauliques

Coût stratégie long terme (tendance « lutte active ») = 164 millions € sur la période

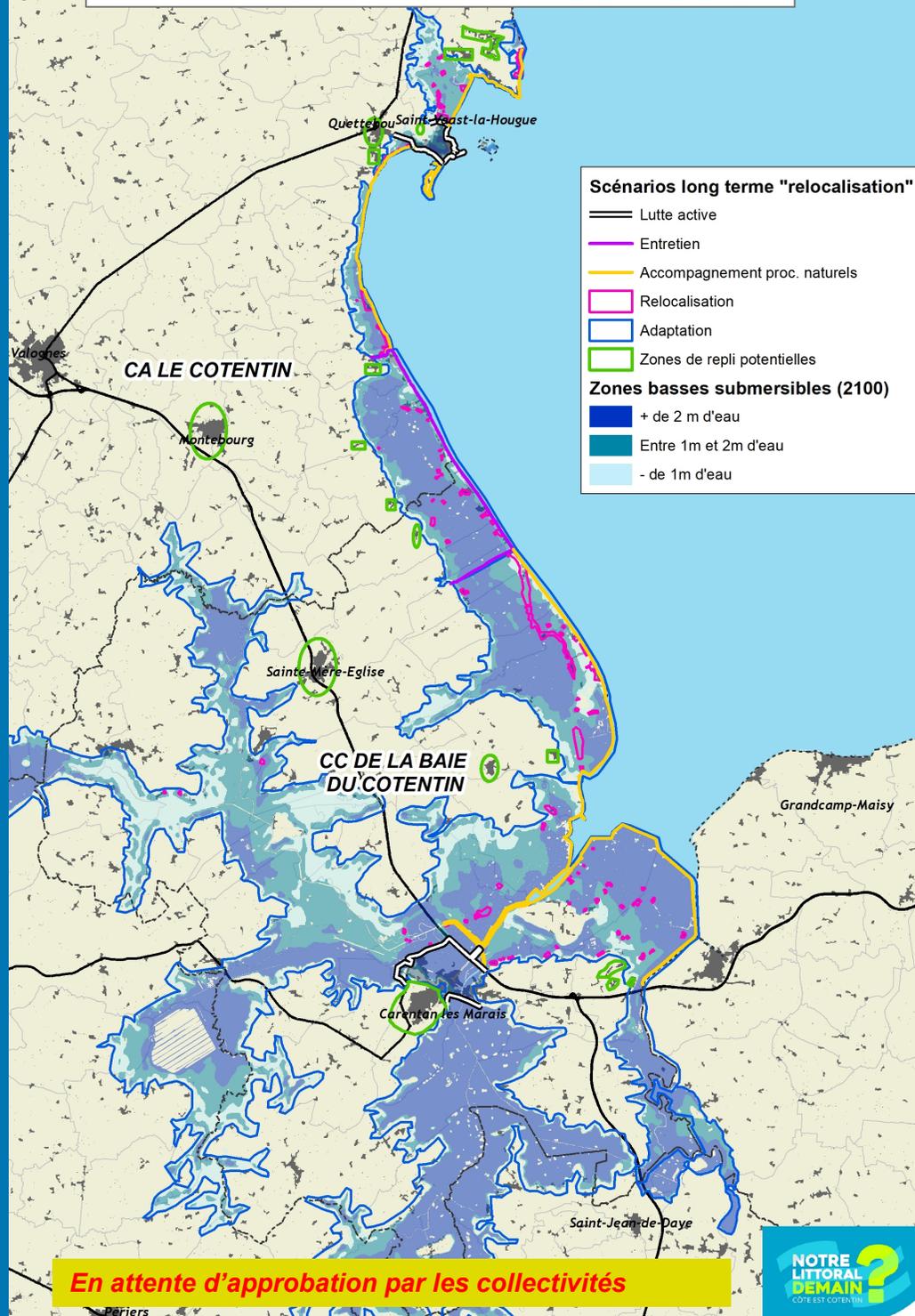
# Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

- ✓ Modes de gestion « illustrés » pour scénario « long terme » tendance lutte active

## La Côte Est du Cotentin en 2100 ? Scénario n°1 « tendance lutte active »



Stratégie de gestion durable du littoral de la Côte Est :  
Scénario long terme "relocalisation" (2060-2100)



En attente d'approbation par les collectivités



## Scénario n°2 de gestion à long terme (2060-2100) mettant l'accent sur «l'adaptation»

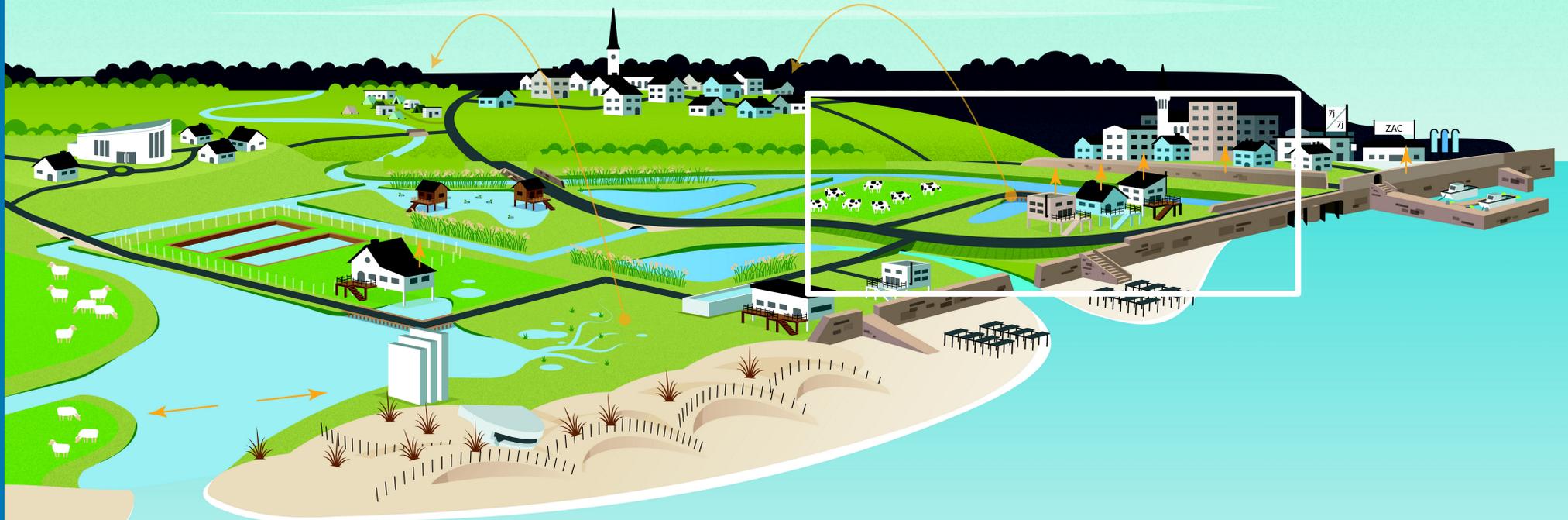
- **Poursuite de la logique de lutte active** sur Saint Vaast la Hougue (périmètre resserré) et Carentan
- **Poursuite de la politique de recomposition spatiale (« Adaptation - Relocalisation - Accompagnement ») sur les autres secteurs avec mise en œuvre sur les nouveaux** (habitat moyennement dense) : Réville, Saint-Vaast (périphérie), Morsalines, Quinéville-Ravenoville
- **Adaptation / Réduction de vulnérabilité** pour l'habitat diffus, les espaces agricoles, zones de loisirs, activités économiques liés à la mer
- **Relocalisation** pour habitats diffus si hauteur d'eau pour niveau centennal **> 1m**
- **Accompagnement des processus** sur espaces naturels (plages, dunes) + **entretien** digues polders et ouvrages hydrauliques

Coût stratégie long terme (tendance « adaptation ») = 215 millions €

# Principes du projet de stratégie de gestion durable de l'Est Cotentin

- ✓ Modes de gestion « illustrés » pour le scénario « long terme » tendance adaptation

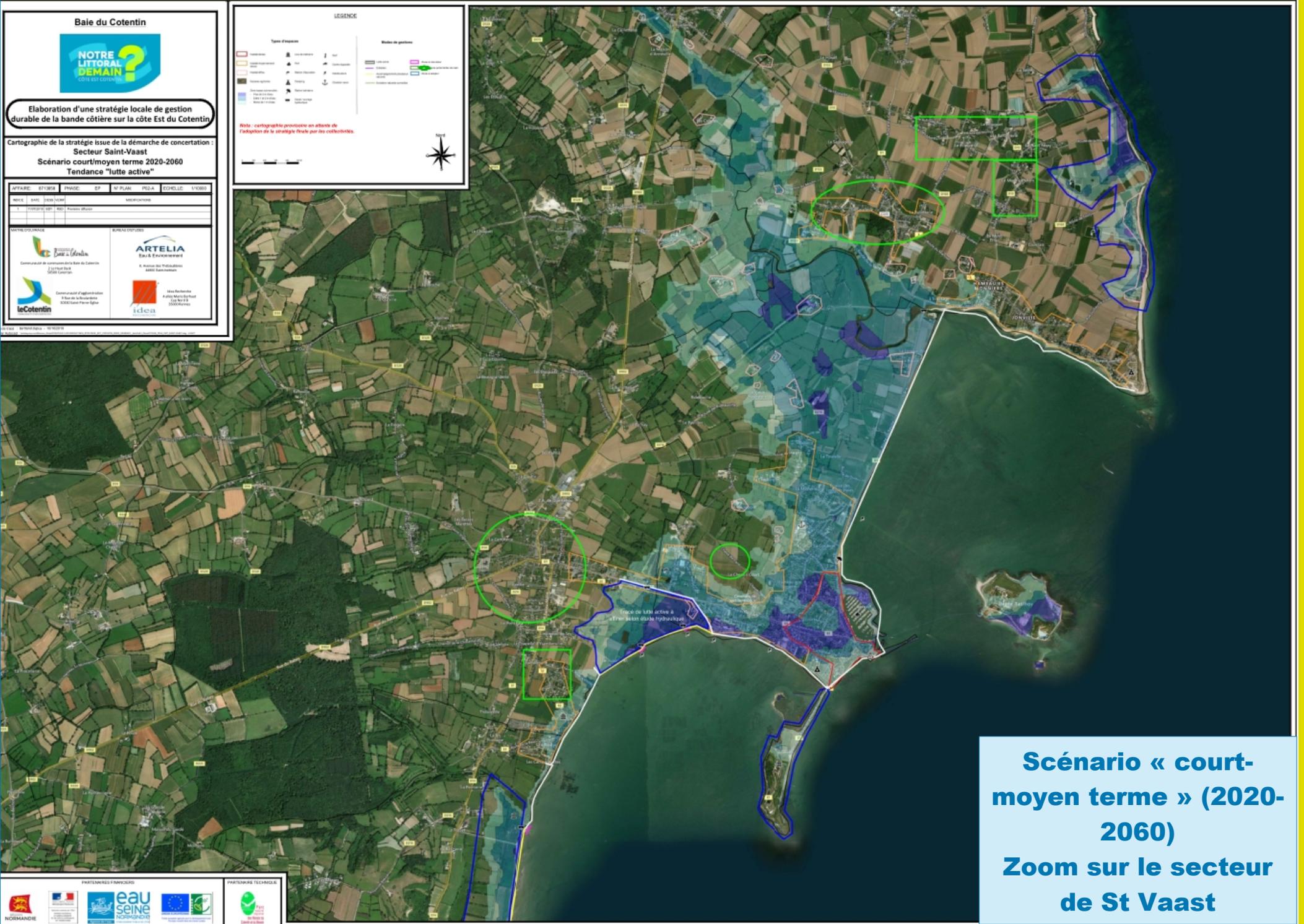
La Côte Est du Cotentin en 2100 ?  
Scénario n°2 « tendance adaptation »



**NOTRE  
LITTORAL  
DEMAIN**  
CÔTE EST COTENTIN



**Orientations et modes de gestion  
- secteur par secteur -**



**Baie du Cotentin**



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
Secteur Saint-Vaast  
Scénario long terme 2060-2100  
Tendance "lutte active"

DATE	ETAT	PROJ.	EP	ST PLAN	PROS	COUILLÉ	VISIB
1	2008/07	001	002				

**MAIRIE COORDINATRICE**



**BUREAU COORDONNÉ**





**LEGENDE**

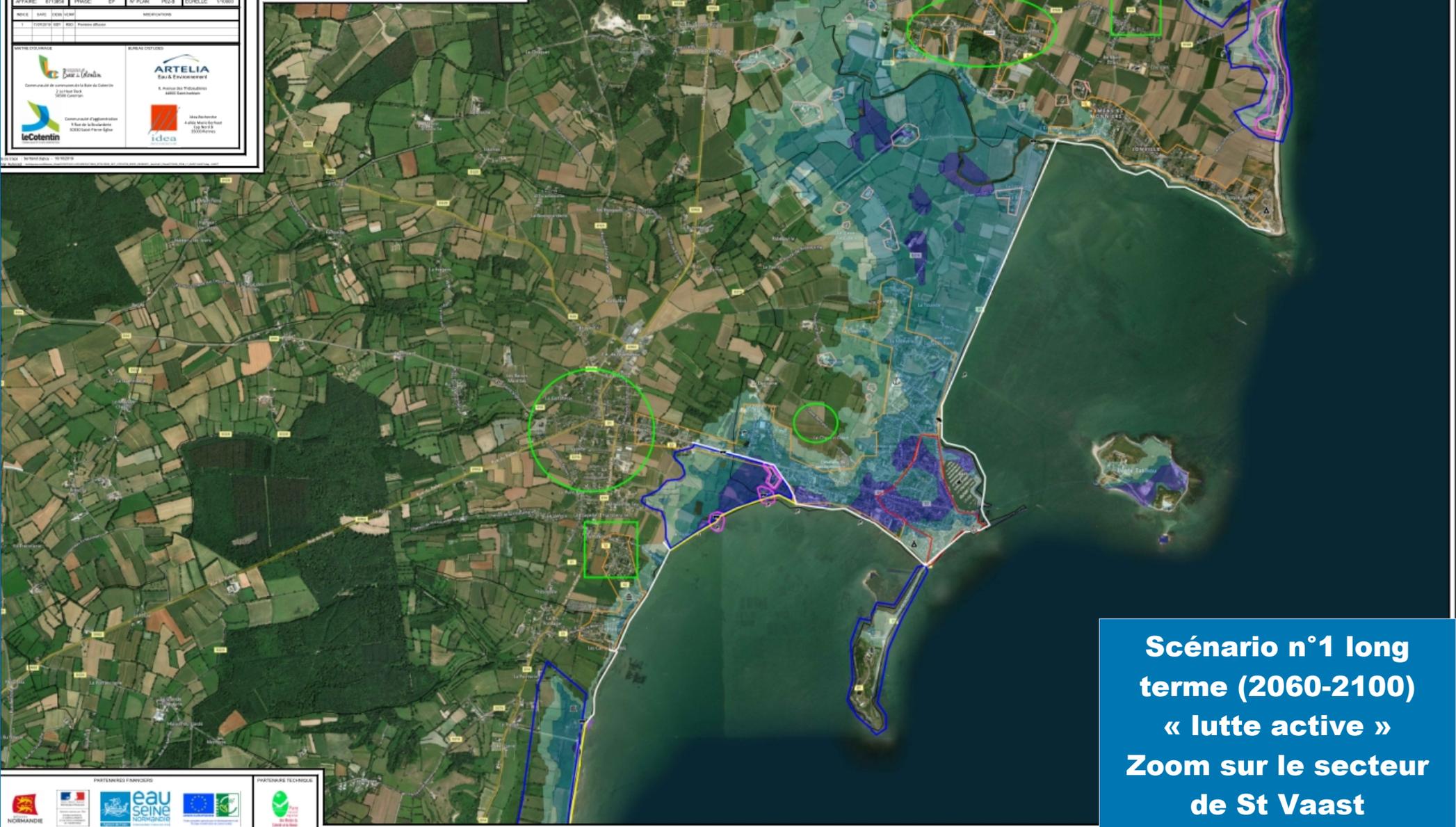
**Types d'espaces**

- Urbanisation
- Forêt
- Parcelles agricoles
- Parcelles forestières
- Parcelles agricoles
- Parcelles forestières
- Parcelles agricoles
- Parcelles forestières

**Modes de gestion**

- Zone à protéger
- Zone à surveiller
- Zone à restaurer
- Zone à réhabiliter

Note : cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.



**Scénario n°1 long terme (2060-2100)**  
**« lutte active »**  
**Zoom sur le secteur de St Vaast**

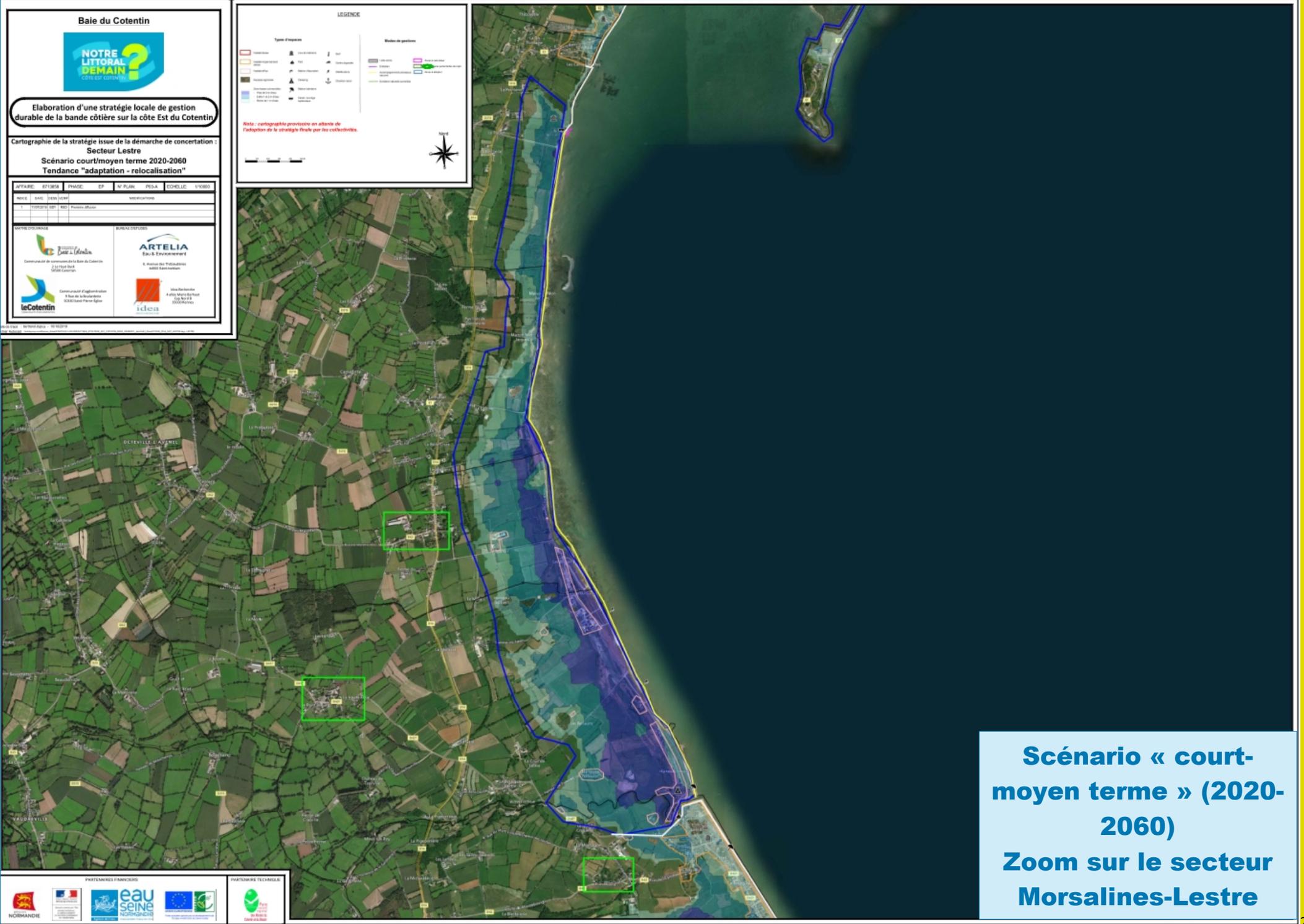
**PARTENAIRES FINANCIERS**



**PARTENAIRES TECHNIQUES**







Baie du Cotentin



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
Secteur Lestre  
Scénario court/moyen terme 2020-2060  
Tendance "adaptation - relocalisation"

DATE:	ÉTAT:	PHASE:	SP:	N° PLAN:	PROJ.:	COUVERTURE:
04/04/2018	1	1	1	1	1	1



Communauté de Communes de la Baie de Coton  
2, rue de la République  
50500 Coton-Port



ARTELIA  
Eau & Environnement  
R. André de Méroville  
44000 Nantes

**LEGENDE**

**Type d'élément**

- Délimitation
- Zone d'habitat
- Zone d'habitat à réviser
- Zone d'habitat à adapter
- Zone d'habitat à relocaliser
- Zone d'habitat à supprimer
- Zone d'habitat à conserver
- Zone d'habitat à réviser
- Zone d'habitat à adapter
- Zone d'habitat à relocaliser
- Zone d'habitat à supprimer
- Zone d'habitat à conserver

**Modes de gestion**

- Zone à réviser
- Zone à adapter
- Zone à relocaliser
- Zone à supprimer
- Zone à conserver

*Note: cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.*

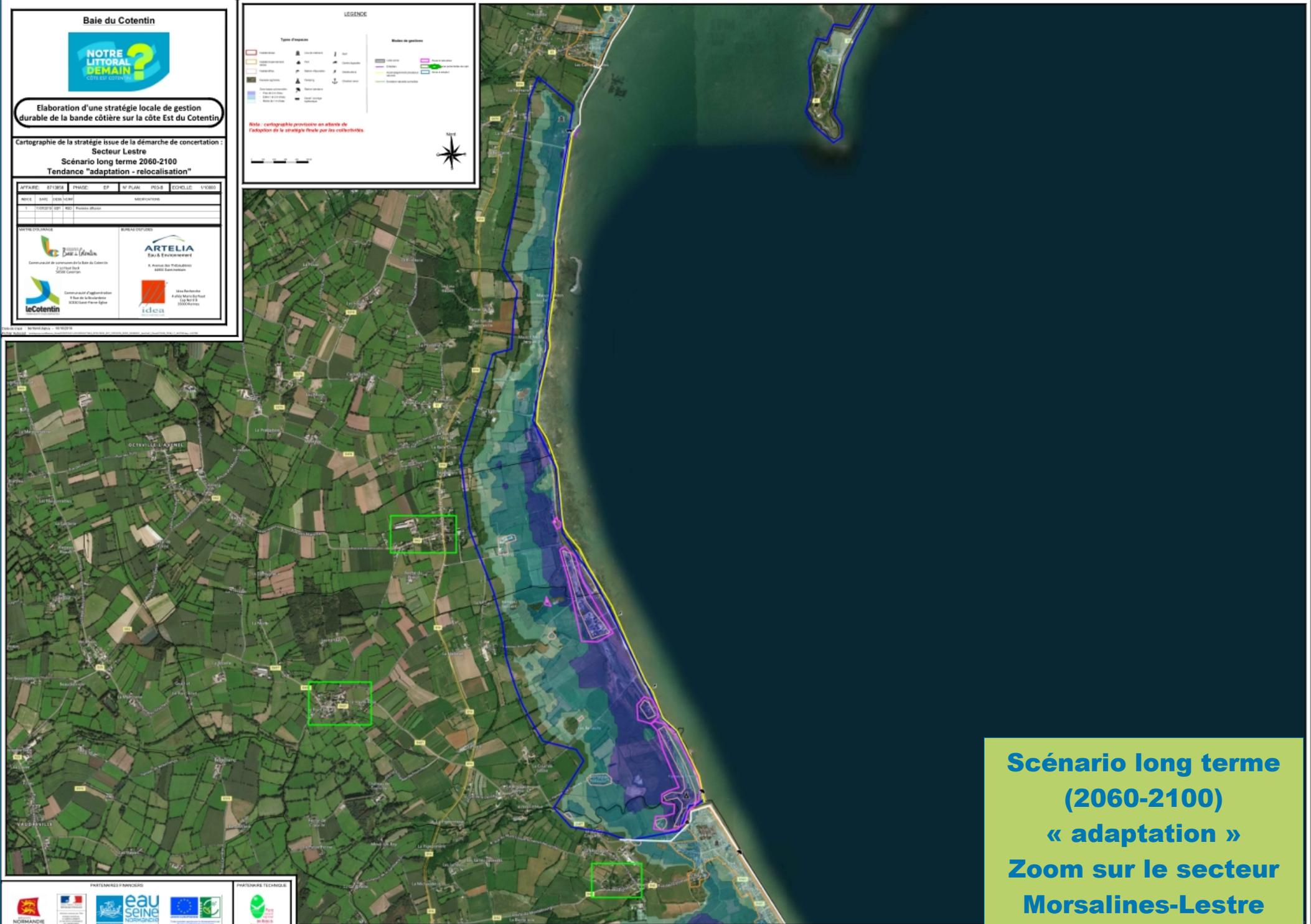
**Scénario « court-moyen terme » (2020-2060)  
Zoom sur le secteur Morsalines-Lestre**

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES TECHNIQUES





**Baie du Cotentin**

**NOTRE LITTORAL DEMAIN ?**  
CÔTE EST COTENTIN

Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
Secteur Lestre  
Scénario long terme 2060-2100  
Tendance "adaptation - relocalisation"

NUMERO	DATE	PROJETS	EP	N° PLAN	PEL	ECHELLE	V°/000
1	2023/05/01	001					

**BUREAU COORDONATEUR**

**BUREAU DESTINATAIRE**

**leCotentin**  
Communauté d'agglomération  
à base de la Baie du Cotentin  
211 rue de la République  
50000 Cherbourg

**ARTELIA**  
Eau & Environnement  
8 Avenue des Pêcheurs  
44000 Nantes

**idea**  
Idea Recherche  
4 place Marc Sordet  
50000 Cherbourg

**LEGENDE**

**Type d'espaces**

- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée

**Mode de gestion**

- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée
- Forêt domaniale
- Forêt communale
- Forêt privée

*Note : cartographie produite en vertu de l'adoption de la stratégie locale par les collectivités.*

**PARTENAIRES FINANCIERS**

**PARTENAIRES TECHNIQUES**

NORMANDIE

eau seine normandie

leCotentin

ARTELIA

idea

**Scénario long terme  
(2060-2100)  
« adaptation »  
Zoom sur le secteur  
Morsalines-Lestre**



**Baie du Cotentin**



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
**Secteur Saint-Marcouf**  
**Scénario long terme 2060-2100**  
**Tendance "lutte active"**

MTAFIRE	4713019	INMAGE	EP	ST PUAL	PSA-S	COCHLIC	176300	
DATE :	2010	DATE (COTE) :						MISE A JOUR :
ELABORE :	ARTELIA	PROJETS :						PROJETS :

**BUREAUX COLLABORATEURS**



Communauté de Communes de la Baie du Cotentin  
17100 Saint-Marcouf  
CÔTE DU COTENTIN



ARTELIA  
Baie & Environnement  
6, Avenue des TROUBILLONS  
44500 Saint-Nazaire

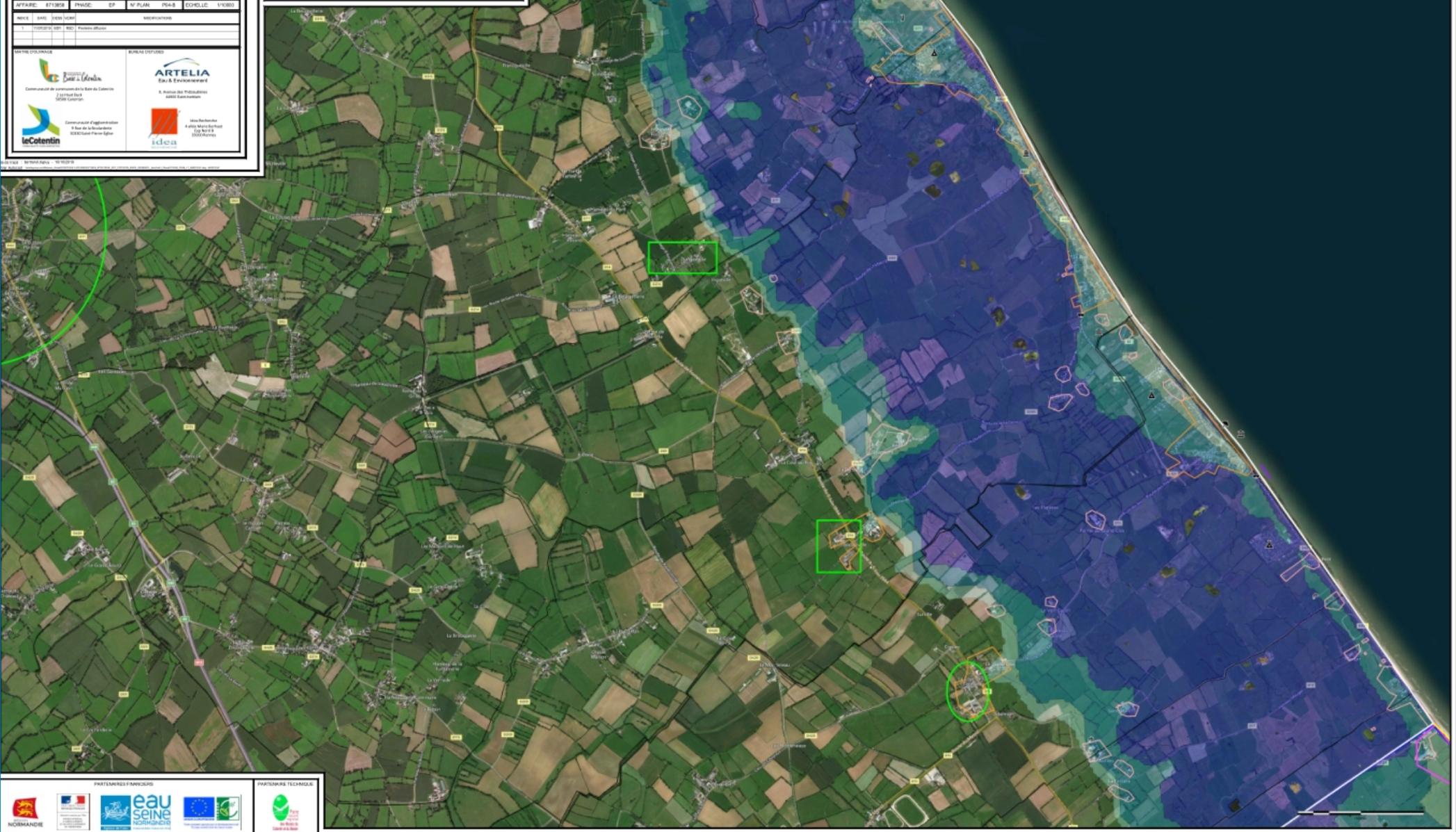
**leCotentin** Communauté d'Agglomération  
8 Rue de la République  
50500 Saint-Pierre-Eglise

**idea** Atlas Recherche  
Atelier Méditerranéen  
107, Rue de  
SOUVERAINES

**LEGENDE**

Types d'espaces		Modes de gestion	
	Forêt domaniale		Zone littorale
	Forêt communale		Zone littorale protégée
	Forêt privée		Zone littorale à risque
	Forêt d'État		Zone littorale à très haut risque
	Forêt de l'État		Zone littorale à très très haut risque
	Forêt de l'État		Zone littorale à très très très haut risque
	Forêt de l'État		Zone littorale à très très très très haut risque
	Forêt de l'État		Zone littorale à très très très très très haut risque

*Note : cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.*

**Scénario n°1 long terme  
(2060-2100) « lutte active »  
Zoom sur le secteur  
Quinéville-Ravenoville**

**PARTENAIRES FINANCIERS**





**PARTENAIRES TECHNIQUES**



**Baie du Cotentin**



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
**Secteur Saint-Marcouf**  
**Scénario 2 long terme 2060-2100**  
**Tendance "adaptation - relocalisation"**

DATE	ÉLÉMENTS	ÉLÉMENTS
01/10/2019	Phase 1	Phase 1
01/10/2019	Phase 2	Phase 2
01/10/2019	Phase 3	Phase 3
01/10/2019	Phase 4	Phase 4
01/10/2019	Phase 5	Phase 5
01/10/2019	Phase 6	Phase 6
01/10/2019	Phase 7	Phase 7
01/10/2019	Phase 8	Phase 8
01/10/2019	Phase 9	Phase 9
01/10/2019	Phase 10	Phase 10

**Partenaires Associés**



leCotentin

**LEGENDE**

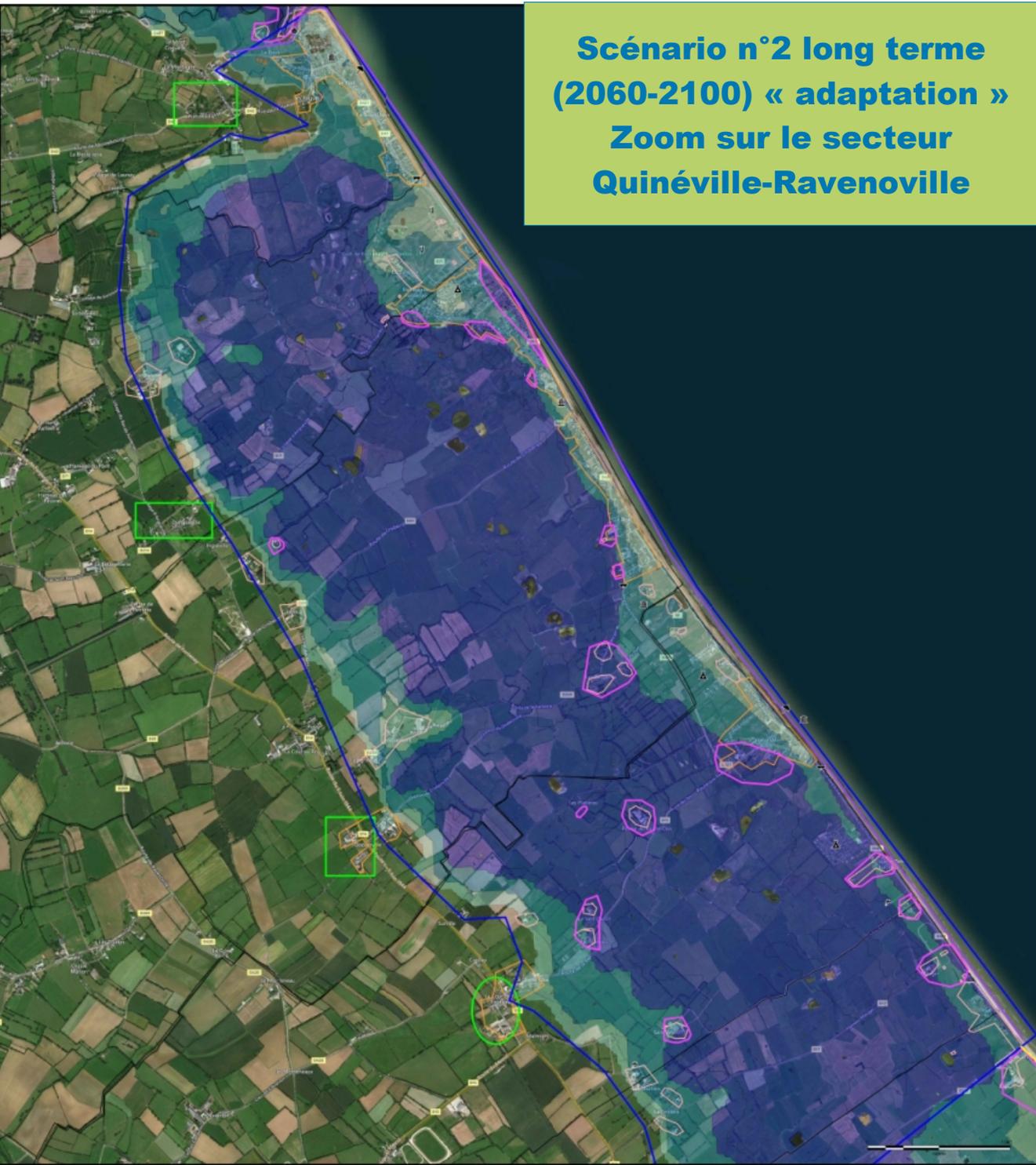
Type d'élément

- Zone d'étude
- Zone de planification
- Zone de protection
- Zone de gestion
- Zone de planification
- Zone de protection
- Zone de gestion

Notes de gestion

- Zone de planification
- Zone de protection
- Zone de gestion

Rôle : cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.



**Scénario n°2 long terme (2060-2100) « adaptation »**  
**Zoom sur le secteur Quinéville-Ravenoville**

**PARTENAIRES FINANCIERS**



**PARTENAIRES TECHNIQUES**



**Baie du Cotentin**



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation :  
Secteur Utah  
Scénario court/moyen terme 2020-2060  
Tendance "adaptation - relocalisation"

DATE	ÉTAPE	EP	N° PLAN	RELA	CONJUG	VISIBIL
1	PROJET	001	001			

MATRE OULVANCE

BUREAU COTENTIN



**LEGENDE**

Types d'espaces

- Zone littorale
- Zone d'habitat
- Zone agricole
- Zone forestière
- Zone industrielle
- Zone commerciale
- Zone d'activités
- Zone de services
- Zone de loisirs
- Zone de protection
- Zone de gestion

Modèles de gestion

- Zone à protéger
- Zone à gérer
- Zone à réhabiliter
- Zone à relocaliser
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager
- Zone à réhabiliter
- Zone à relocaliser
- Zone à restaurer
- Zone à réaménager

Note : cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.




**Scénario « court-moyen terme » (2020-2060)**

**Zoom sur le secteur d'Utah Beach**

PARTENAIRES FINANCIERS



PARTENAIRES TECHNIQUES





**Baie du Cotentin**



Elaboration d'une stratégie locale de gestion durable de la bande côtière sur la côte Est du Cotentin

Cartographie de la stratégie issue de la démarche de concertation:  
Secteur Baie des Veys 1  
Scénario court/moyen terme 2020-2060  
Tendance "lutte active et "adaptation"

APPAREIL	ETAT	PHASE	EP	AF PLAN	POSA	COULÉE	V10000
1	2020(20) 2021	2021	2021	2021	2021	2021	2021

**Partenaires:**

- Communauté de Communes de la Baie du Cotentin
- ARTELIA Eau & Environnement
- Communauté d'Agglomération de la Baie du Cotentin
- idea

**LEGENDE**

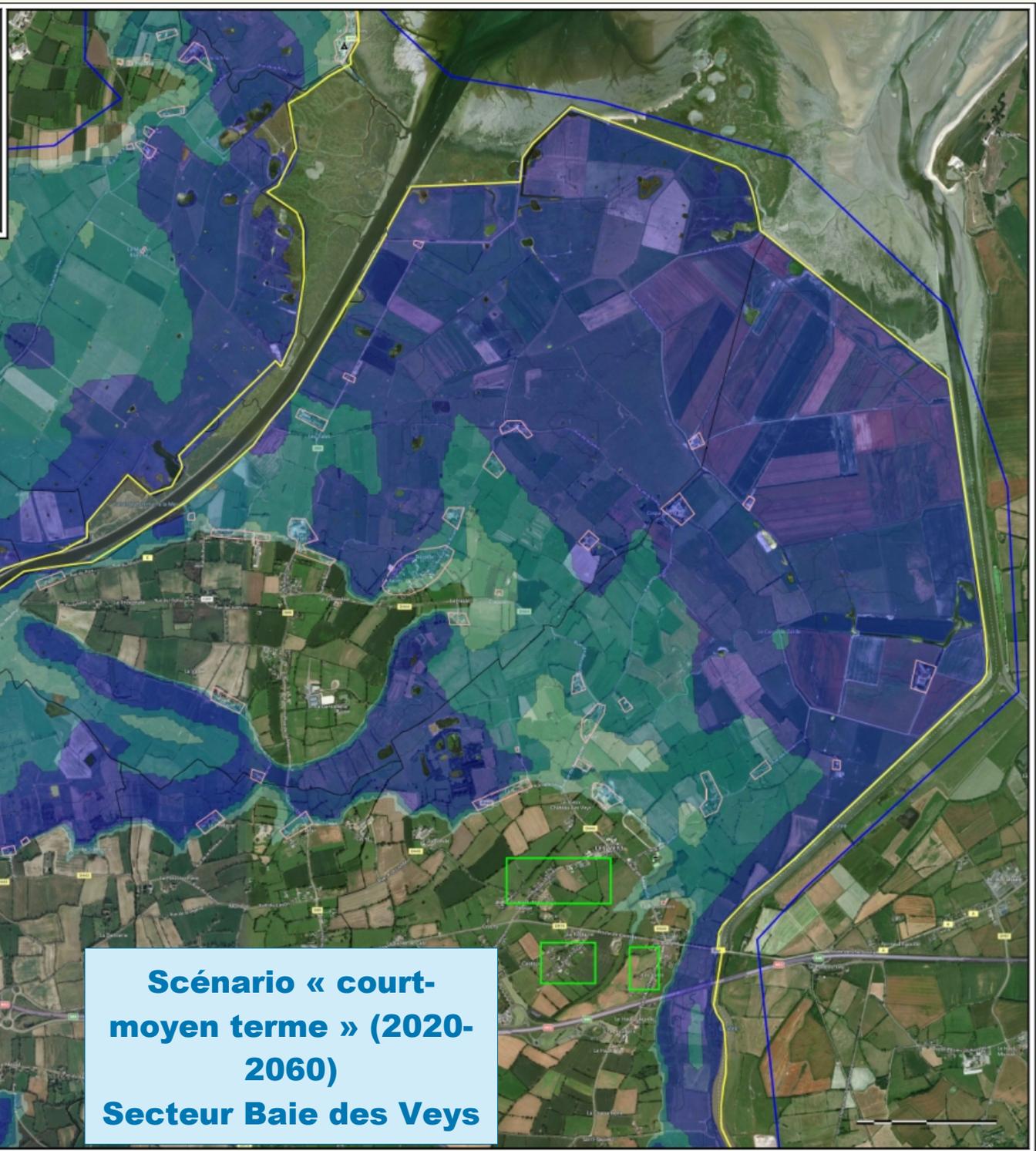
**Type d'usage**

- Zone d'habitat
- Zone d'agriculture
- Zone d'industrialisation
- Zone d'activités
- Zone d'habitat rural
- Zone d'habitat urbain
- Zone d'habitat rural
- Zone d'habitat urbain
- Zone d'habitat rural
- Zone d'habitat urbain

**Modes de gestion**

- Zone à protéger
- Zone à surveiller
- Zone à restaurer
- Zone à réhabiliter

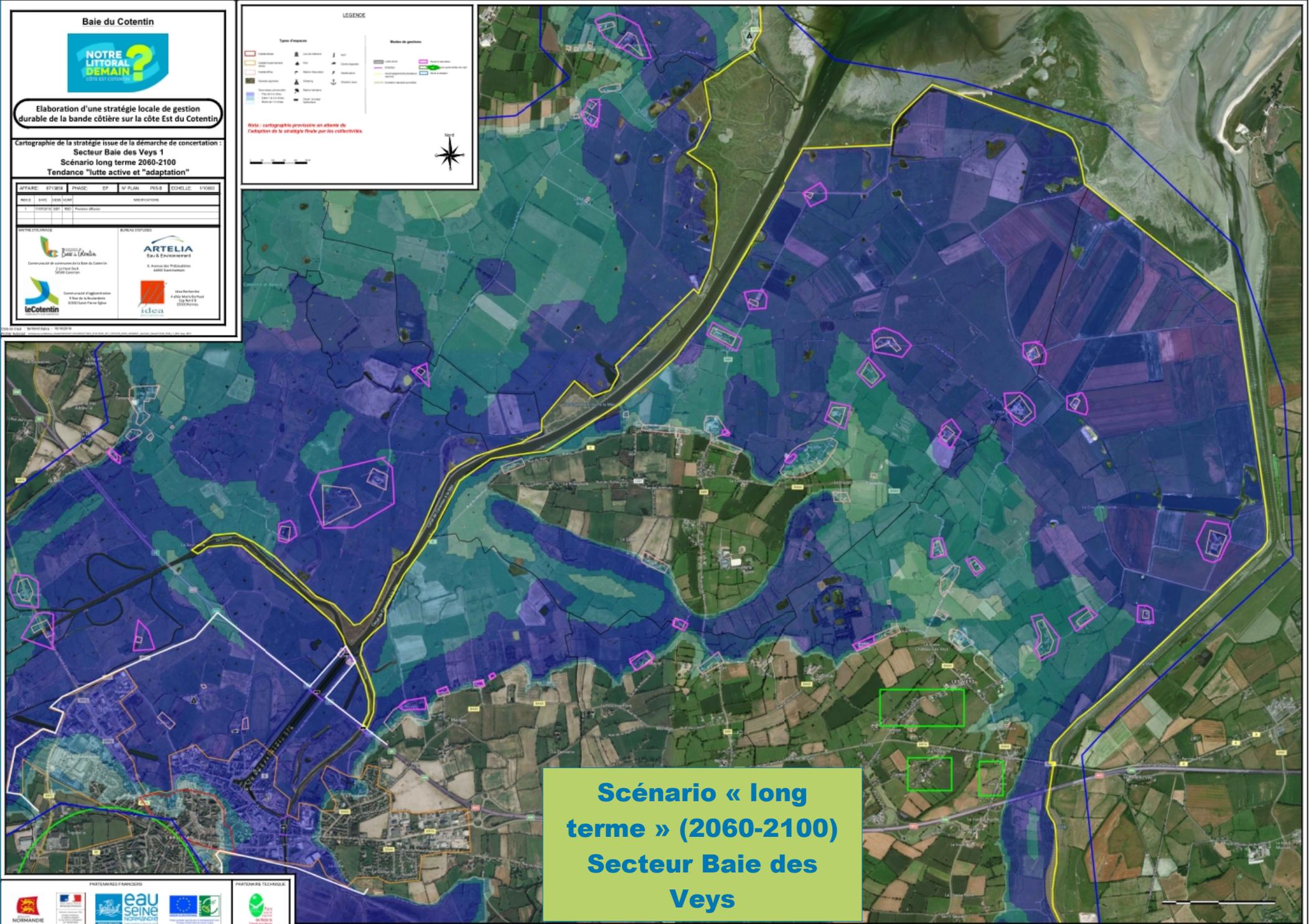
Note : cartographie provisoire en attente de l'adoption de la stratégie finale par les collectivités.



**Scénario « court-moyen terme » (2020-2060)  
Secteur Baie des Veys**

**Partenaires Financiers:**

- Normandie
- France
- eau seine normandie
- Union Européenne
- Partenaires Techniques:
  - Normandie
  - France
  - eau seine normandie
  - Union Européenne



**NOTRE  
LITTORAL  
DEMAIN**  
CÔTE EST COTENTIN



**Le plan d'actions opérationnel**

## Le plan d'actions

- ✓ **ACTION N°1** : Lutte active secteur Morsalines-Quettehou-Saint-Vaast-Réville
- ✓ **ACTION N°2** : Lutte active secteur Quinéville-Saint-Marcouf-Ravenoville
- ✓ **ACTION N°3** : Lutte active secteur Carentan
- ✓ **ACTION N°4** : Entretien et gestion souple du trait de côte - Rechargement massif Utah Beach
- ✓ **ACTION N°5** : Entretien et gestion souple du trait de côte - accompagnement des processus naturels sur Lestre et la Baie des Veys
- ✓ **ACTION N°6** : Mener une expérimentation d'adaptation de l'habitat
- ✓ **ACTION N°7** : Mener une expérimentation d'adaptation des activités
- ✓ **ACTION N°8** : Adapter l'habitat
- ✓ **ACTION N°9** : Adapter les activités (hors agriculture)
- ✓ **ACTION N°10** : Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères
- ✓ **ACTION N°11** : Adapter les activités agricoles
- ✓ **ACTION N°12** : Mener une expérimentation de relocalisation de l'habitat
- ✓ **ACTION N°13** : Mener une expérimentation de relocalisation des activités
- ✓ **ACTION N°14** : Relocaliser l'habitat
- ✓ **ACTION N°15** : Relocaliser les activités
- ✓ **ACTION N°16** : Gérer les éventuels **conflits**
- ✓ **ACTION N°17** : **Suivi du littoral** et système d'alerte contre la submersion marine
- ✓ **ACTION N°18** : Réaliser un **suivi régulier de la stratégie**
- ✓ **ACTION N°19** : Mettre en place une **stratégie de communication et sensibilisation**
- ✓ **ACTION N°20** : Décliner la stratégie dans les **documents d'urbanisme**

**Lutte active**

**Entretien et suivi processus naturels**

**Adaptation / réduction de vulnérabilité**

**Relocalisation**

# Exemple de fiche action

## ACTION N°2

### Lutte active secteur Quinéville-Saint-Marcouf-Ravenoville

#### Objectif de l'action

- **Définir un système d'endiguement** assurant une protection contre la submersion marine jusqu'à un certain niveau sur les secteurs retenus par la CAC et la CCBDC dans le cadre de l'étude en cours sur les systèmes d'endiguement
- **Organiser la gestion des situations** où le niveau de protection est dépassé, ainsi que la protection des secteurs potentiellement non concernés par le système d'endiguement

#### Description de l'action

- Veiller à la compatibilité du projet au regard de l'étude en cours sur la problématique de la remontée du biseau salé (cf. fiche action n°7 : « Analyser, anticiper et adapter le territoire à la salinisation des aquifères »)
- Informer les riverains du lancement du projet et partager les enjeux
- **Réalisation d'une étude technique détaillée** avec les objectifs suivant :
  - Réaliser une étude de faisabilité pour la protection contre la submersion marine et la gestion hydraulique de la zone, :
    - Intégrant un diagnostic urbain et paysager en vue du réaménagement du front de mer
    - Tenant compte du rôle d'amortissement de la plage
    - Examinant la possibilité de reculer la protection afin de linéariser le trait de côte
    - Envisageant une protection selon plusieurs niveaux de protections différents, associés soit à du simple confortement jusqu'à une démolition et réfection complète de l'ouvrage (enrochement recommandé)
    - Un scénario de rechargement massif de plage est à étudier en lien avec l'action n°4 : « Entretien et gestion souple du trait de côte – rechargement massif Utah Beach »
    - Les solutions sont à comparer au sein d'une analyse multicritère intégrant une analyse coût-bénéfices
  - Réunir les riverains pour recueillir leurs avis sur les travaux à engager à partir de l'analyse multicritère
- **Lancement d'une mission de maîtrise d'œuvre complète** sur le programme de travaux retenu pour la mise à niveau des ouvrages de protections, intégrant la réalisation des dossiers réglementaires et des réunions de concertation (Autorisation Environnementale Unique, évaluation environnementale, enquête publique, évaluation NATURA 2000, occupation du Domaine Public Maritime, étude de dangers...)
  - Une importante partie de l'estran et des espaces terrestres non bâtis situés à proximité du rivage dans ce secteur étant protégée au titre de la loi « littoral » par les articles L 121-24 à 26 et R 121-4 et 5 du code de l'urbanisme, en tant qu'espaces « remarquables », il conviendra de s'assurer de la compatibilité des travaux envisagés avec ces dispositions. Celles-ci interdisent en effet l'installation de nouveaux enrochements et de travaux importants sur les enrochements existants, mais la dérogation prévue par l'article L 121-4 du code de l'urbanisme en faveur des installations nécessaires à la sécurité civile (du fait du risque submersion) pourrait permettre d'autoriser certains travaux et certains aménagements. En outre, l'article R 121-5 du code de l'urbanisme, modifié en mai 2019, autorise désormais la réalisation d'aménagements légers "d'intérêt général nécessaires à la sécurité des populations et à la préservation des espaces et milieux", ce qui pourrait également permettre d'autoriser certains des travaux envisagés
- **Réalisation des travaux de mise à niveau des ouvrages**
- Mise à jour des documents de gestion de crise en cas de submersion compte-tenu de nouveaux ouvrages (PCS, DICRIM...)
- Entretien des ouvrages et du littoral

#### Mise en œuvre de l'action

→ Maîtrise d'ouvrage potentielle	→ Personnes référentes
• CAC et CCBDC (système d'endiguement)	• ????
→ Partenaires	→ Enveloppe budgétaire
• Etat (cadre PAPI ?)	• Travaux : 24 M€HT (à redéfinir par l'étude technique détaillée)
• ASA	• Etudes : 2 M€HT (à actualiser suite à étude technique détaillée suivant le programme de travaux retenu)
	• Entretien et gestion : 80 k€HT/an

#### → Calendrier

2020 2021	2022 2023	2024 2025	2026 2027	2028 2029	2030 2031	2032 2033	2034 2035	2036 2037	2038 2039	2040 2041	2042 2043	2044 2045	2046 2047	2048 2049	2050 2051	2052 2053	2054 2055	2056 2057	2058 2059
Etudes et instruction réglementaire		Travaux			Entretien														

#### Plan de financement

→ Structure	→ Taux	→ Valeur
CAC	• ??	• ??
CCBDC	• ??	• ??
Europe	• ??	• ??
État	• ??	• ??
Région	• ??	• ??
Agence de l'eau	• ??	• ??
Département	• ??	• ??
Conservatoire du littoral	• ??	• ??
Entreprises privées	• ??	• ??
Particuliers	• ??	• ??

#### Conditions de réussite

- Associer les riverains dès l'amont du projet
- Disposer d'un portage politique et d'un soutien technique et financier fort et durable

# Comment est organisé le projet de stratégie ?

## ✓ Il est constitué de 3 documents :

- **Un diagnostic territorial** (analyse du fonctionnement hydro-sédimentaires, des aléas, enjeux, ouvrages, jeux acteurs...)
- **Un document de présentation avec :**
  - ✓ **le descriptif des modes de gestion** issus des ateliers de concertation,
  - ✓ **un atlas cartographique**, présentant secteur par secteur, les modes de gestion retenus en atelier, à court/moyen terme (2020-2060) et long terme (2060-2100),
  - ✓ **le plan d'actions opérationnel** pour décliner et mettre en œuvre la stratégie
- **Un livret de synthèse, document pédagogique pour expliquer la démarche et ses résultats**



ELABORATION D'UNE STRATEGIE  
LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA  
BANDE CÔTIÈRE SUR LA CÔTE EST DU  
COTENTIN  
RAPPORT PREVISIONNEL - VERSION DE TRAVAIL

ARTELIA, Eau & Environnement  
Branche MARITIME  
6 rue de l'Europe  
90700, JOUY-EN-JARDIN  
Tel. : +33 (0)4 79 33 43 00  
Fax : +33 (0)4 79 33 43 33



DATE : NOVEMBRE 2016 REF : 871 000

ARTELIA, L'Union de l'Estuaire et du Golfe



ELABORATION D'UNE STRATEGIE  
LOCALE DE GESTION DURABLE DE LA  
BANDE CÔTIÈRE SUR LA CÔTE EST DU  
COTENTIN  
PRESENTATION DE LA STRATEGIE PROPOSEE SUITE A LA DEMARCHE

ARTELIA, Eau & Environnement  
Branche MARITIME  
6 rue de l'Europe  
90700, JOUY-EN-JARDIN  
Tel. : +33 (0)4 79 33 43 00  
Fax : +33 (0)4 79 33 43 33



DATE : NOVEMBRE 2016 REF : 871 000

ARTELIA, L'Union de l'Estuaire et du Golfe



www.ccbdc.fr/environnement



Documents en téléchargement : [www.ccbdc.fr/environnement](http://www.ccbdc.fr/environnement)

**NOTRE  
LITTORAL  
DEMAIN**  
CÔTE EST COTENTIN



**Merci de votre attention**